

PROCES-VERBAL

Les membres de l'association Régionale Île-de-France de l'APMEP, se sont réunis en assemblée générale annuelle le 23 novembre 2019 à 16 h à l'Université Paris Diderot, Paris.

19 personnes membres de l'association à jour de leur cotisation ont participé aux différents votes.

Après rappel de l'ordre du jour par la présidente et présentation des différents rapports, les projets pour l'année en cours sont abordés :

- Le concours APMEP-IREM « Maths en Jeux II »
- Les Rencontres de l'APMEP IdF :
Mercredi 29 janvier 2020 au Musée des arts et métiers
Mercredi 4 mars : soirée à tarif préférentiel « APMEP » à La Reine Blanche
- L'implication de l'association pour le prochain Salon Culture et Jeux mathématiques

Les discussions sont closes et les différents points à l'ordre du jour sont votés, sous la direction de la présidente :

- Première décision : l'assemblée approuve le rapport d'activités présenté.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 19 membres présents.

- Deuxième décision : l'assemblée approuve le rapport financier établi par la trésorière de l'association.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 19 membres présents.

- Troisième décision : l'assemblée approuve la composition du comité de l'association pour l'année scolaire 201/2020.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des 19 membres présents.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 16 h 30

Le présent procès-verbal a été dressé et signé par la présidente nommée pour cette séance.

Fait à Paris, le 23 novembre 2019

Mélusine KUMMER

Présidente de la régionale Île-de-France

